

Catégorie C  
CAPN n°8 du 24 septembre 2015

### Titularisation Révision de l'évaluation des Agents techniques

- **Titularisation** d'un agent contractuel « PACTE » dans le corps des agents techniques des Finances Publiques **au grade d'agent technique des Finances Publiques de 1<sup>ère</sup> classe.**

Les élus **F.O.-DGFIP** ont voté POUR.

- **Titularisation** d'un agent technique des Finances Publiques de 2<sup>ème</sup> classe stagiaire dans le corps des agents techniques des Finances Publiques **au grade d'agent technique des Finances publiques de 2<sup>ème</sup> classe.**

Les élus **F.O.-DGFIP** ont voté POUR.

- Révisions de l'évaluation 2015 au titre de la gestion 2014

6 dossiers étaient à l'ordre du jour de cette CAPN.

Après intervention des représentants du personnel, l'administration a proposé :

Nombre de dossiers	Réduction d'ancienneté de 2 mois (R2)	Réduction d'ancienneté de 1 mois (R1)	Mention d'encouragement	Maintien de la note
7	1	0	0	6

Il faut y ajouter 2 rectifications des appréciations.

Les élus **F.O.-DGFIP** ont voté POUR les relèvements lorsqu'il était donné une réponse favorable à la demande, sinon ils ont émis un avis négatif.

La réserve de la Direction Générale était de 10 mois de réduction d'ancienneté !

Force est de constater que tous ces mois n'ont malheureusement pas été distribués...

**F.O.-DGFIP** revendique un nouveau système de notation fondé uniquement sur la valeur professionnelle de l'agent, avec rétablissement de la note chiffrée afin que chacun puisse se situer, mais sans contingentement des réductions d'ancienneté.

Les élus **F.O.-DGFIP**

Pierre LABAISSE – Jean-Antoine DELIPERI

**N hésitez pas à contacter vos élus F.O.-DGFIP**